



## CPI2MC - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le master de spécialisation en cliniques psychothérapeutiques intégrées (CPI2MC) a pour objectif de vous offrir :

- des connaissances pratiques concernant l'évaluation et l'intervention psychologiques en psychologie clinique et en psychothérapie: psychopathologie, relations interpersonnelles, difficultés familiales ou de couple, psychologie de la santé, difficultés de développement ;
- des compétences dans la conceptualisation de cas, l'élaboration et la mise en place de l'évaluation des interventions, la gestion des relations interprofessionnelles et les questions d'éthique et de déontologie ;
- l'application des connaissances théoriques et pratiques en milieu clinique et l'acquisition de compétences professionnelles dans le cadre d'un stage et d'un séminaire des pratiques.

#### Votre profil

Ce master est [accessible](#) si vous êtes porteur d'un grade académique de Master 120 en sciences psychologiques, de Master de

## CPI2MC - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

#### La Vision du Diplômé du Master de spécialisation en Psychothérapie

Devenir un psychothérapeute universitaire capable de mobiliser les connaissances scientifiques et cliniques pour comprendre et modéliser les situations de souffrances humaines consécutives à des dysfonctionnements psychologiques, et de concevoir, implémenter et évaluer des interventions psychologiques pour y apporter remède tel est le défi que le diplômé du master de spécialisation en cliniques psychothérapeutiques intégrées se prépare à relever. L'Université catholique de Louvain souhaite former des psychothérapeutes qui privilégient une approche transdiagnostique mettant l'accent sur les processus pathologiques plutôt que sur les catégories diagnostiques. Ainsi, au terme du programme, les diplômés sont capables de dépasser les clivages des écoles psychothérapeutiques traditionnelles et d'opter pour une approche centrée sur les interventions psychologiques ayant un substrat théorique, empirique et clinique scientifiquement éprouvé.

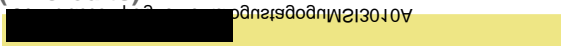
L'étudiant s'engageant dans cette formation est déjà un diplômé universitaire d'un master en psychologie ou en médecine et il a une expérience en intervention psychologique dont une expérience en contact avec des populations présentant un trouble psychologique. A travers ce programme, il mobilise ses acquis et expériences et les confronte aux connaissances, outils et cadres théoriques et méthodologiques et réciproquement. Ainsi, à travers le programme de master de spécialisation, l'étudiant questionne, enrichit et consolide sa pratique et son développement professionnel.

Au terme de la formation, le diplômé maîtrise les connaissances théoriques et pratiques concernant l'entretien psychologique, l'évaluation et la modélisation psychologique dans les domaines de la psychopathologie, des relations interpersonnelles et des



o Séminaires (17 crédits)

o LCPI3010A



## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## CPI2MC - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

### Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;


3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

### Conditions d'accès spécifiques

Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)  ).

Les conditions d'admission particulières à ce programme sont les suivantes :

Sur base d'un dossier à remettre, ont accès aux études du Master de spécialisation en « cliniques psychothérapeutiques intégrées » les étudiants porteurs d'un grade académique de Master 120 en sciences psychologiques, de Master de spécialisation en psychiatrie ou d'un titre jugé équivalent. Ont également accès les étudiants porteurs d'un grade académique de médecin et en cours de spécialisation dans un master de spécialisation en psychiatrie.

Les candidats doivent apporter la preuve de la possibilité d'une activité clinique supervisée d'au moins 600 heures dans le cadre d'un programme agréé par le master de spécialisation et qui débutera au plus tard le premier jour de l'année académique.

Les candidats doivent faire la preuve d'un projet professionnel dans le domaine de la santé mentale impliquant des interventions psychologiques.

#### **Formalité d'inscription**

Les personnes intéressées par la formation doivent d'une part introduire une [demande d'inscription](#) en ligne à la faculté du 5 janvier au 31 mars, et d'autre part compléter la [demande d'admission](#) à l'Université, selon le [calendrier](#) défini par l'Université. Ces deux demandes sont obligatoires pour candidater à la formation.

Le formulaire d'inscription en ligne de la faculté doit reprendre :

- leur parcours de formation,
- leur expérience,
- leurs motivations à suivre la formation.

Une fois le formulaire rempli, les candidats recevront un accusé de réception. Il leur sera demandé un complément de dossier et ils seront invités à un entretien. Les responsables du programme examineront les demandes d'inscription et les candidats seront prévenus



## PÉDAGOGIE

---

Les enseignements sont dispensés en petits groupes de maximum 20 participants et un suivi personnel est assuré par une équipe pédagogique expérimentée.

Les aspects plus théoriques sont directement appliqués à la pratique par des jeux de rôles, des mises en situation et des présentations de cas.

L'importance accordée à la formation « de terrain » : les stages et le mémoire représentent la majeure partie des 180 crédits du programme. Ces activités bénéficient d'un dispositif d'encadrement qui repose sur une équipe d'enseignants chercheurs et de professionnels de terrain

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Chaque enseignement est sanctionné par une évaluation. Elle peut consister en un travail d'application à la pratique (par ex. la rédaction d'une étude de cas) ou en un examen écrit portant sur l'application de la matière à un cas concret présenté sous forme de vignette. Certains enseignements sont évalués sur base de la participation aux cours et séminaires.